



Audience avec le conseiller du ministre de l'Éducation Nationale 15 février 2021 – 9h30/11h30 Résumé de l'intervention de Force Ouvrière

Au même moment, le ministre de l'Éducation nationale se rendait en visite au lycée de Nort/Erdre pour présenter le SNU (service national universel) aux lycéens : [lien vers le site éclairant dans sa FAQ sur l'abaissement du coût du travail à 580€/mois](#).

Présents pour l'administration : Cyril Collette (conseiller numérique du ministre de l'EN) ; Stéphane Orhan (directeur de cabinet du recteur) ; Pierre Jaunin (secrétaire général du recteur)

Présentes pour les organisations syndicales : FO ; FSU ; Sud

FO : Avec les organisations syndicales présentes, mais aussi la CGT, nous partageons certaines revendications comme celles de la création d'un statut pour les AESH impliquant une véritable progression de carrière. Nous soutenons les revendications des personnels AED qui se mobilisent depuis plusieurs mois. Nous sommes pour un nouveau plan de titularisation des contractuels enseignants comme cela a été possible avec la Loi du 12 mars 2012 dite « Sauvadet » qui avait pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi permanent dans la fonction publique des agents contractuels.

Nous sommes pour une **revalorisation salariale sérieuse**, qui n'exclurait aucun agent (Professeurs documentalistes, CPE, personnels ATSS...). Il faudrait commencer par payer les personnels qui attendent la régularisation de leur promotion d'échelon depuis septembre 2020. 212 millions d'€ ont été rendus par le ministre en 2020, 126 en 2019 et 92 en 2018, l'équivalent de 430 millions d'€. Vous comprendrez que la somme de 400 millions d'€ dans le cadre imposé du Grenelle de l'Éducation interroge, surtout quand 7,5 milliards d'€ sont engagés pour permettre une revalorisation indiciaire de 183 € nets pour les personnels hospitaliers à tous les échelons. À Force Ouvrière, nous revendiquons la même chose pour les personnels de la fonction publique d'État.

Pour rappel, entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2020, l'inflation en France est de 33,3 %. Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point à hauteur de 20,79 %.

Les inquiétudes sont nombreuses et je vais donc vous lire cette question remontée par un collègue de lycée, la question de l'Éducation prioritaire ayant été soulevée :

« Je suis professeur au lycée Aristide Briand de Saint Nazaire. Cette année, les proviseurs adjoints ont perdu la NBI liée au classement "sensible" du lycée.

Si j'ai bien compris, l'an prochain, l'académie de Nantes sera l'une des trois académies pilotes dans la redéfinition des REP et établissements sensibles. Doit-on craindre la perte du classement en zone sensible du lycée, la NBI qui va avec et l'accès à la classe exceptionnelle dans le vivier 1 ? Quand serons-nous informés de ces changements ?

J'aimerais que cette question de la révision des REP et zones sensibles soit évoquée. A un moment où le ministre communique sur la revalorisation du métier, il me semble paradoxal de vouloir supprimer les quelques avantages qui nous restent. »

Conditions de travail : remplacements

Les remplacements ne sont quasiment plus assurés sur de longues périodes même quand les absences sont prévues longtemps à l'avance : au collège de Donges, une collègue est absente depuis le 6 janvier

et non remplacée, au collège Cacault à Clisson, un P.EPS et de mathématiques ne sont pas remplacés, au collège Jean Monnet à Vertou, une collègue de lettres est absente depuis le 18 septembre et a été remplacée épisodiquement mais ne l'est plus depuis le 7 janvier, la situation est similaire au collège René Guy Cadou à Montoir de Bretagne, au lycée Guy Môquet à Châteaubriant, il est demandé à trois collègues d'autres lycées de se partager le service d'un professeur absent, on demande à des TZR et des contractuels d'assurer des cours en classe virtuelle pour compléter leur service, à l'école Ange Guépin à Nantes, 5 remplaçants dont 3 contractuels sont affectés à l'école Ange Guépin, et je pourrais continuer encore cette énumération tant la liste est longue. C'est sans compter le manque d'AED et les problèmes de remplacements pour les agents de laboratoire.

À Force Ouvrière, nous demandons en plus d'un plan de recrutement massif avec notamment l'élargissement de la liste complémentaire, la reconstitution d'une réserve de TZR dans l'académie.

Conditions de travail : DHG

Dans le second degré, à la rentrée 2021 : + 43 500 élèves pour 1800 postes supprimés et maintenus malgré la nécessité évidente de création de postes pour alléger les effectifs et permettre aux collègues de travailler tout simplement dans de meilleures conditions. Dans l'académie de Nantes, 93 suppressions de postes dans les collèges, lycées généraux et lycées professionnels pour 1630 élèves supplémentaires. Le rectorat a mis en avant lors du dernier comité technique académique la création de 109 postes en HSA. Mais les HSA ne sont pas des postes et Force Ouvrière ne peut que demander la transformation des ces HSA en heures postes ainsi que la création de nouveaux postes.

Je vais vous lire un témoignage que je trouve représentatif de la situation dans les établissements et dont le ministre devrait tenir compte car les collègues sont épuisés mais pas résignés :

« En ce qui concerne mon lycée, la DHG est calamiteuse, avec 300 HSA... Soit trois heures supplémentaires par collègue...! Pendant que nous perdons 8,5 heures poste. Ce sont donc 16 postes qui ne sont pas ouverts.

Nous sommes déjà tous au bout du rouleau entre la réforme du lycée et l'absence de gestion de la crise sanitaire... Quel est donc le message du ministre ? Veut-il des burn out en chaîne...?

Dans la liste des griefs nous n'avons toujours aucun cadrage national sur l'enseignement à distance. Chaque lycée fait comme il veut... Nous avons toujours les secondes et les premières qui viennent en alternance une semaine sur deux et aucune visibilité pour la rentrée, aucun moyen supplémentaire et bien sûr aucune prise en compte de notre surcharge de travail. Nous en sommes réduits à réclamer le retour des secondes en classe entière au lieu des Terminales pour limiter les décrochages.

Voilà le tableau pour mon bahut, on est tous crevés.

J'essaierai d'être là lundi. »

Monsieur, quelles réponses et quelles solutions apportez-vous à ces personnels ?

EPS

La situation générale dans laquelle les professeurs d'EPS se débattent est inacceptable. Depuis l'annonce incompréhensible du 1^{er} ministre le 18 janvier (en vertu du décret du 16 janvier), qui, dans le mépris le plus total des professeurs d'EPS et de la discipline, les a gentiment sommés d'aller faire l'intégralité de leurs cours à l'extérieur, enseigner l'éducation physique à des élèves relève d'un vrai défi : météo désastreuse, absence de repli à l'intérieur, improvisation permanente, intrusion sur les plateaux sportifs. Cela revient à priver un enseignant de salle de classe ou bien un ouvrier de ses outils. Ils sont épuisés de devoir s'adapter chaque jour à tout et n'importe quoi, de piétiner leur programme et ont besoin d'un cadre structuré, stable et sécurisé pour enseigner. C'est la raison pour laquelle, Force Ouvrière demande que l'accès à tous les gymnases pour les professeurs d'EPS soit rétabli, et ce, sans contrepartie.

Et puis je ne peux évoquer l'EPS sans citer le collège Stendhal, REP+, à Nantes. Force Ouvrière continue de porter la demande d'octroi urgent du gymnase de la Géraudière compte tenu de la situation d'insécurité générée par l'interdiction d'accès à cette installation. Il en va de la responsabilité du ministre.

Quelle est votre réponse ?

Loi 4D et médecine de prévention

Nous sommes opposés au projet de loi 4D qui permettrait le transfert des personnels médicaux-sociaux des établissements scolaires (infirmiers, médecins) à la fonction publique territoriale. Le sujet est très sensible car nous manquons déjà cruellement de médecins de prévention : seulement 4 dans l'académie, dont aucun en Mayenne et en Loire-Atlantique.

Communication du ministre aux personnels

FO a demandé que les informations officielles soient transmises aux personnels autrement que par les médias et relevé que la communication du ministre de l'Education nationale paraissait peu sérieuse aux yeux des collègues.

Parmi les sujets également abordés :

La formation initiale : FO est pour un retour aux IPES (institut de préparation aux enseignements de second degré) et Ecole normale.

Les classes ULIS : FO est pour la comptabilisation des élèves doublement afin de tenir compte de l'inclusion de ces élèves dans les classes et donc du seuil d'ouverture.

Réponses :

Le conseiller est intervenu sur toutes les questions sans apporter de réponses réelles aux questions posées. Il a botté en touche sur la création de postes, la réouverture des gymnases, sur la revalorisation salariale et justifié les « réformes » engagées (CLA, 4D, etc.).

Rassemblement devant la DSDEN 44 à 11h30

